



# Livret d'accueil Élus communautaires

**Coignières**  
**Élancourt**  
**Guyancourt**  
**La Verrière**  
**Les Clayes-sous-Bois**  
**Magny-les-Hameaux**  
**Maurcpas**  
**Montigny-le-Bretonneux**  
**Plaisir**  
**Trappes**  
**Villepreux**  
**Voisins-le-Bretonneux**

**SAINT  
QUENTIN  
EN YVELINES**

Terre d'innovations



**2026**



# Bienvenue

Chers élus,

Saint-Quentin-en-Yvelines est heureuse de vous accueillir au sein du conseil communautaire. Ce guide a été mis à jour avec les nouveaux statuts de l'élu. Il est destiné à faciliter votre intégration, vos démarches administratives avec le Secrétariat Général des assemblées, la Direction des Ressources Humaines (DRH) et la Direction des Systèmes d'Information (DSI). Il a également vocation à vous présenter les éléments clés de l'intercommunalité ainsi que ses compétences. Vous y trouverez aussi les liens vers l'ensemble de notre dispositif d'information.

# Intercommunalité, mode d'emploi

Au **1<sup>er</sup> janvier 2026**, la France compte **34 875 communes** et **1 252 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)** à fiscalité propre, qui regroupent l'ensemble des communes sur le territoire national. La population de la République française est estimée à environ 69,1 millions d'habitants<sup>(1)</sup>.

Aménagement du territoire, développement économique, transports, collecte et valorisation des déchets, grands services publics et équipements structurants relèvent désormais, pour une large part, d'une gestion mutualisée à l'échelle des intercommunalités.

**La réforme des scrutins locaux** (votée en mai 2013) a permis à l'intercommunalité de franchir un nouveau cap, en renforçant son ancrage démocratique. Depuis les élections locales de mars 2014, les conseillers communautaires<sup>(2)</sup> – auparavant désignés par les conseils municipaux – sont élus, pour 6 ans, au suffrage universel direct.

<sup>(1)</sup>Ces données sont issues des publications récentes de l'INSEE et de la Direction générale des collectivités locales (DGCL).

<sup>(2)</sup>Issus des villes de plus de 1 000 habitants.

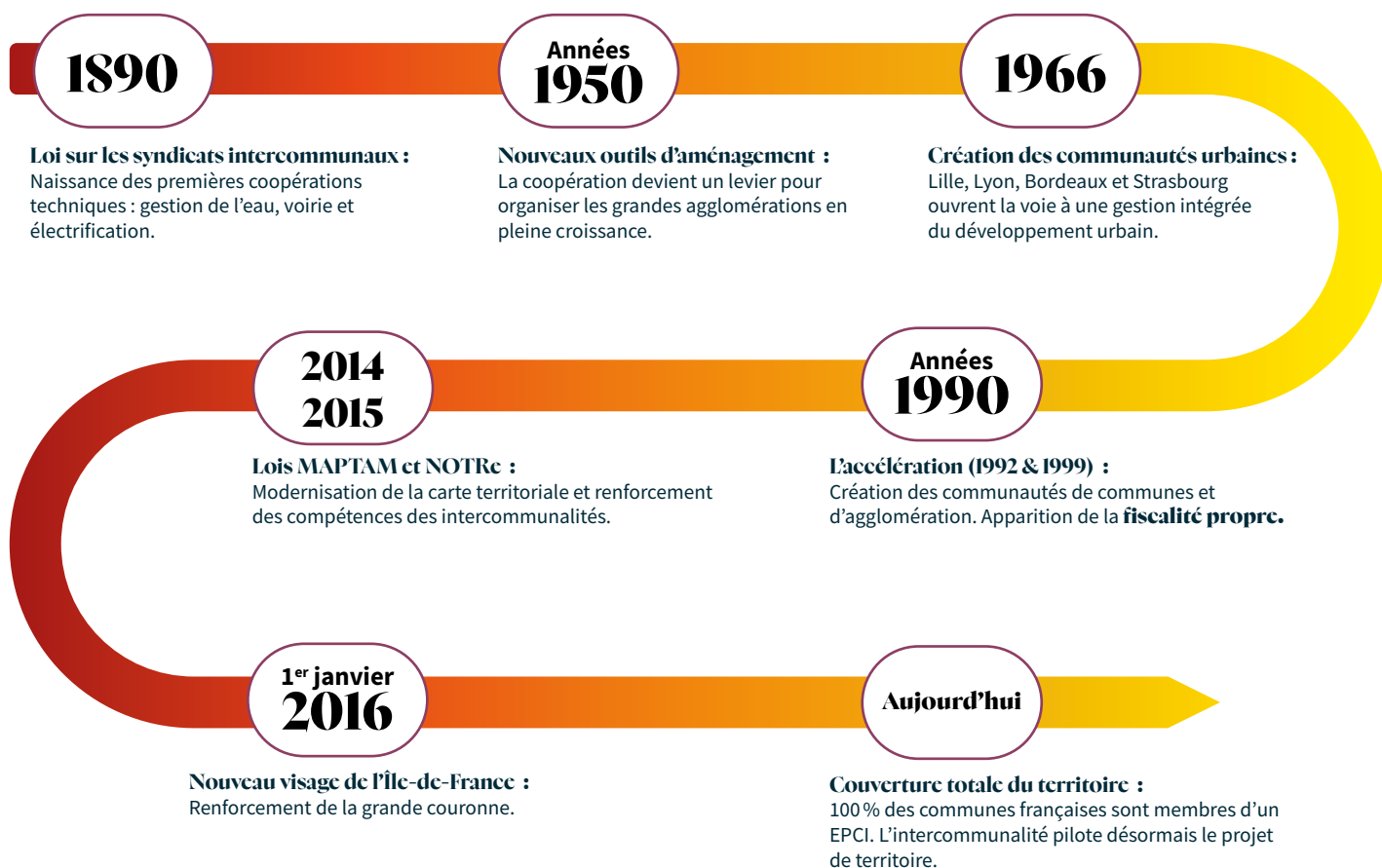


## Les EPCI au 1<sup>er</sup> janvier 2026

La France compte **1 252 EPCI** ;  
**987** communautés de communes ;  
**230** communautés d'agglomération  
(+ de 50 000 hab) ;  
**14** communautés urbaines  
(+ de 250 000 hab) ;  
**21** métropoles (+ de 500 000 hab).

# Quelques mots d'histoire

L'intercommunalité est née de la volonté des communes de s'unir pour répondre ensemble aux besoins de leurs habitants. Dans un pays marqué par un maillage communal très dense, la coopération entre collectivités est rapidement apparue comme un levier pour gérer certains services publics et conduire des projets à une échelle plus pertinente. Retour sur quelques dates.



Une communauté d'agglomération est une forme de coopération entre villes. Cet EPCI en zone urbaine, d'un seul tenant et sans enclave, doit former un ensemble de plus de 50 000 habitants autour d'une (ou plusieurs) commune(s) centre(s) d'au moins 15 000 habitants.

L'EPCI exerce les compétences obligatoires définies par la loi, ainsi que différentes compétences transférées, à titre supplémentaire, par les communes membres associées dans la conduite collective de projets de développement local.

# Présentation de Saint-Quentin-en-Yvelines

Née en 1972, la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines est devenue communauté d'agglomération en 2004 et compte aujourd'hui 12 communes.

**1965**

Décision de l'État de créer les villes nouvelles afin de maîtriser le développement de la région parisienne et d'organiser de nouveaux pôles urbains équilibrés. Le site de SQY est retenu pour accueillir l'une de ces villes nouvelles.

**1970**

Création de l'Établissement public d'aménagement (EPA) chargé de concevoir et de piloter le développement de la ville nouvelle.

**1983**

Le SCA devient un Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) : structure intercommunale chargée d'administrer et de développer la ville nouvelle.

**1972**

Création du Syndicat communautaire d'aménagement (SCA) qui réunit les communes du territoire pour accompagner la construction de la ville nouvelle et gérer certains équipements.

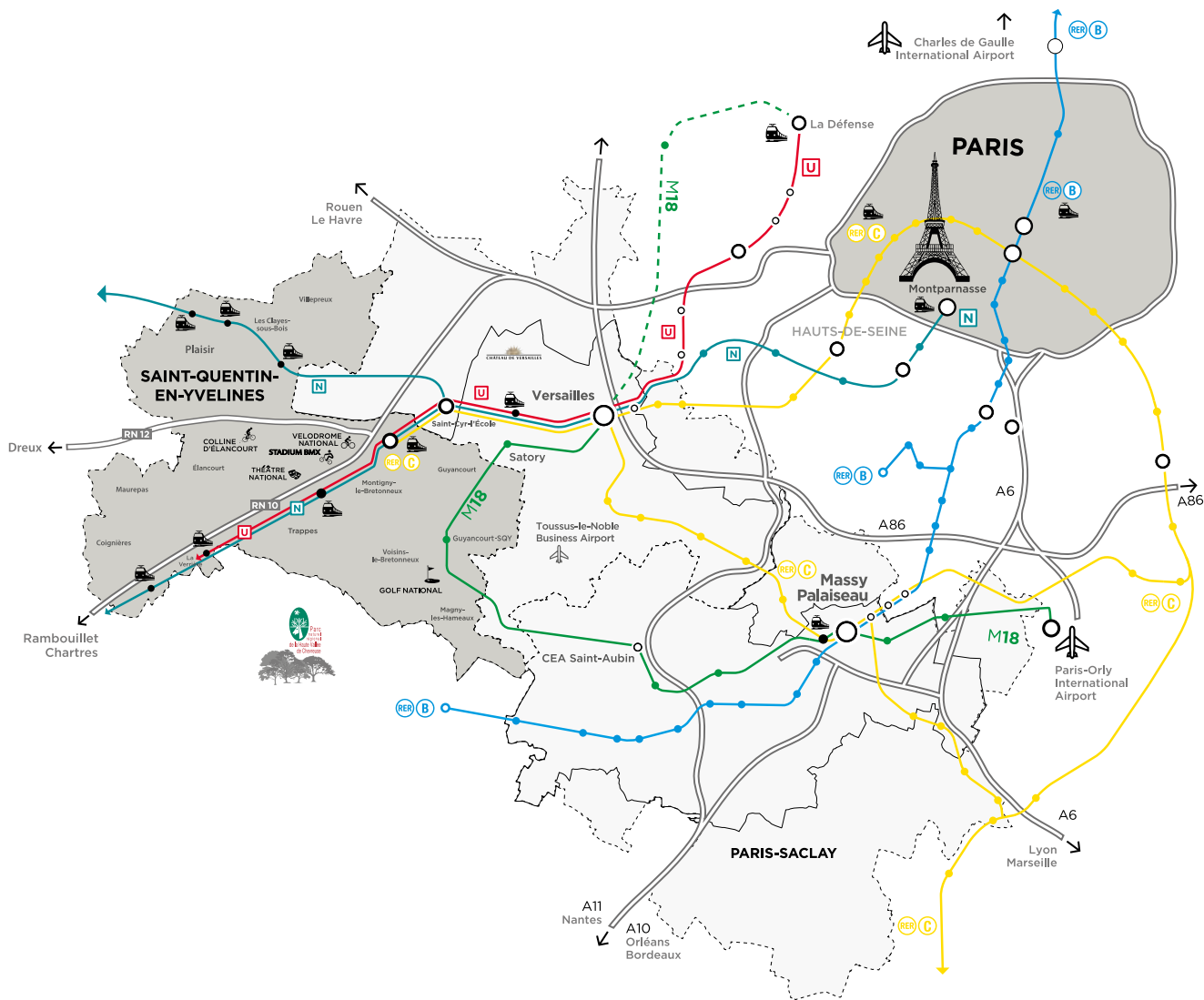
**2004**

Dissolution du SAN et transformation en Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, marquant l'entrée du territoire dans le droit commun de l'intercommunalité.

**1<sup>er</sup> janvier  
2016**

Dans le cadre de la réforme territoriale, le périmètre de la communauté d'agglomération s'élargit et passe à 12 communes, renforçant le poids et la cohérence territoriale de l'agglomération.





# SQY en chiffres



**230 021**  
HABITANTS

**7** GARES  
FERROVIAIRES

**145 000**  
EMPLOIS

**17 000**  
ENTREPRISES



**17**  
SALLES DE  
SPECTACLES

**91 000**  
LOGEMENTS



**2<sup>e</sup> PIB**  
PAR HABITANT EN FRANCE

**12**  
MÉDIATHÈQUES

PRÈS DE  
**440 km**  
D'ITINÉRAIRES CYCLABLES



PERSPECTIVE STABLE

EN 2024, L'AGENCE INTERNATIONALE DE NOTATION STANDARD & POOR'S A SALUÉ LA GESTION FINANCIÈRE PRUDENTE DE SQY EN CONFIRMANT LA NOTE AA- PERSPECTIVE STABLE



**61 %**  
d'espaces verts  
et bleus

**45**  
ÉTABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR

**20 000**  
ÉTUDIANTS

# Fonctionnement des instances délibérantes

**Le conseil communautaire** est constitué de **76 élus** du territoire, avec une représentation proportionnelle au nombre d'habitants de chaque commune au sein de l'instance.

Coignières : **2**

Les Clayes-sous-Bois : **6**

Plaisir : **10**

Élancourt : **8**

Magny-les-Hameaux : **3**

Trappes : **11**

Guyancourt : **9**

Maurepas : **7**

Villepreux : **4**

La Verrière : **2**

Montigny-le-Bretonneux : **10**

Voisins-le-Bretonneux : **4**

## Le Président

Élu parmi les conseillers communautaires, il est l'organe exécutif de la communauté d'agglomération. Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil, met en œuvre les décisions avec l'aide de ses services et décide des dépenses à engager. Chef des services de la communauté d'agglomération, il représente cette dernière en justice. Il reçoit, lors de la séance d'installation, une délégation du conseil communautaire pour agir directement dans certains domaines au moyen de décisions. Il rend compte à chaque séance du conseil communautaire des décisions prises pendant la période.



## Les vice-présidents

Ils représentent le Président pour l'exercice des différentes compétences de la communauté d'agglomération. La loi encadre leur nombre selon l'effectif du conseil communautaire.

## Les conseillers communautaires

Ils élisent le Président et les vice-présidents, en début de mandature, lors de la séance d'installation.



**Le bureau communautaire** est composé du Président, des vice-présidents et éventuellement d'autres conseillers communautaires. Une délibération prise lors de la séance d'installation encadre les compétences déléguées par le conseil communautaire au bureau communautaire.

**Le conseil communautaire** se réunit au moins une fois par trimestre. Il délibère si le quorum est atteint : il faut donc que le nombre d'élus physiquement présents en séance soit au moins égal à la moitié + 1 des élus de l'assemblée. Dans le cas contraire, la séance ne peut se tenir et doit être reportée.

# Les équipements intercommunaux



## 1 Médiathèque du Canal

Quai François-Truffaut  
78 180 Montigny-le-Bx

## 2 Médiathèque des 7-mars

Centre des 7-Mars  
78 990 Élancourt

## 3 Médiathèque Anatole-France

Plaine de Neauphle  
1, pl. de la Médiathèque  
78 190 Trappes

## 4 Médiathèque Aimé-Césaire

Espace culturel Aimé-Césaire  
19, av. du Général Leclerc  
78 320 La Verrière

## 5 Médiathèque Antoine-de Saint-Éxupéry

Espace Decauville  
5, pl. de la Division Leclerc  
78 960 Voisins-le-Bretonneux

## 6 Médiathèque Jacques-Brel

40, rue de la Gerbe d'or  
78 114 Magny-les-Hameaux

## 7 Médiathèque Jean-Rousslot

12, pl. Pierre-Bérégovoy  
78 280 Guyancourt

## 8 Bibliobus / CRPE

6, rue Ernest-Lavisse  
78 280 Guyancourt

## 9 Médiathèque le Nautilus

12 bis, sq. des Fêtes  
78 450 Villepreux

## 10 Médiathèque Jacques-Prévost

3, all. Henri-Langlois  
78 340 Les Clayes-sous-Bois

## 11 Médiathèque le Phare

Place de Bretagne  
78 310 Maurepas

## 12 Médiathèque Alphonse-Daudet

18, rue des Ébisoires  
78 370 Plaisir

## 13 Médiathèque la Mosaïque

98, av. François-Mitterrand  
78 370 Plaisir

## 14 La Commanderie

Route de Dampierre, CD 58  
78 990 Élancourt

## 1 Hôtel d'agglomération de SQY

1, rue Eugène-Hénaff  
78 192 Trappes cedex

## 2 SQYCUB

3, av. du Centre  
78 280 Guyancourt

## 3 Institut de Promotion de la Santé - Maison de la Justice et du Droit

3, pl. de la Mairie  
78 190 Trappes

## 4 Maison de la Justice et du Droit

Place Rabelais  
78 280 Guyancourt

## 5 Archives

5, rue Pablo-Picasso  
78 114 Magny-les-Hameaux

## 6 Piscine Intercommunale Salvador-Allende

Rue Pablo-Neruda  
78 340 Les Clayes-sous-Bois



© C. Lauté SQY



© C. Lauté SQY

# Les compétences de l'agglomération

Aujourd'hui, l'intercommunalité constitue un niveau d'action essentiel pour porter les politiques publiques et accompagner les transitions des territoires.

Les communautés d'agglomération exercent des compétences définies par la loi et transférées par les communes membres. Ces compétences concrétisent la coopération entre communes et permettent de porter des projets structurants pour le territoire.

## Les compétences obligatoires définies par la loi



© C. Lauré SQY

### Développement économique

Soutien à l'innovation, à l'accueil et à la création d'entreprise (prêts SQY Initiative, SQY Cub, pôle de l'innovation et de l'entrepreneuriat et son incubateur pour start-ups...), animation et promotion du réseau des partenaires économiques, valorisation du parc immobilier d'entreprises, développement de l'attractivité du territoire, afin de conforter son rang de 2<sup>e</sup> pôle économique de l'ouest parisien.



© C. Lauré SQY

### Aménagement du territoire

Élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) fixant les règles d'aménagement applicables sur l'ensemble du territoire, renforcement de l'accessibilité de l'agglomération (réseau de transport...), valorisation du patrimoine urbain et architectural, maintien de l'équilibre entre zones urbaines, agricoles et naturelles...



© C. Lauré SQY

### Équilibre social de l'habitat

Définition et mise en œuvre d'un Plan local de l'habitat (PLH) visant à favoriser une mixité sociale et générationnelle et maintenir une croissance pondérée de la population via, notamment, la production de logements adaptés au parcours résidentiel des habitants, jeunes, familles, comme aux besoins des salariés.

## Eau et assainissement des eaux usées

L'assainissement comprend la gestion des eaux pluviales (collecte, transport et stockage) et des eaux usées : collecte, transport et traitement au sein des stations d'épuration. La compétence eau potable est actuellement déléguée au Syndicat Mixte pour la Gestion du Service des Eaux de Versailles et Saint-Cloud (AQUAVESC) et au Syndicat intercommunal de la Région des Yvelines pour l'Adduction d'Eau (SIRYAE).



© C. Lauté SQY

## Collecte et traitement des ordures ménagères et déchets

Mise en œuvre du service de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers, création et gestion du réseau de déchetteries ouvert à tous les administrés.



© C. Lauté SQY

## Politique de la ville

Lutte contre l'exclusion sociale et les inégalités territoriales, accompagnement des publics en difficulté (Plan local pour l'insertion et l'emploi, contrat de ville...), animation de la Maison de la Justice et du Droit.



© C. Lauté SQY

## Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Aménagement des bassins hydrographiques, entretien des cours d'eau, lacs, canaux et plans d'eau, protection des écosystèmes aquatiques et prévention des inondations.



© C. Lauté SQY

## Accueil et habitat des gens du voyage

Réalisation et gestion des aires d'accueil pour les gens du voyage au niveau intercommunal.



© C. Lauté SQY

# Les compétences supplémentaires

**SQY exerce, par ailleurs, plusieurs autres compétences, non prévues par la loi mais définies par les communes membres, couvrant des champs d'intervention très variés.**



© C. Lautré SQY

## Enseignement supérieur, recherche et innovation

Consolidation de la place de Saint-Quentin-en-Yvelines au sein de l'opération d'intérêt national (OIN) de Paris-Saclay, avec le renforcement des activités liées à la recherche et à l'innovation, la création de passerelles entre le monde académique et les entreprises.



© C. Lautré SQY

## Voirie

SQY est compétente pour la création, l'aménagement et l'entretien des voiries communautaires, des ouvrages d'art et parcs de stationnement d'intérêt communautaire du territoire. Ce réseau peut être automobile, piéton ou cycliste.



© C. Lautré SQY

## Réseaux

SQY assure la mise en place et la gestion de l'éclairage public (39 000 points lumineux), la signalisation lumineuse tricolore, les abribus et le jalonnement directionnel sur l'ensemble du territoire.



© C. Lautré SQY

## Droit de préemption

Anticipation des besoins intercommunaux en matière de réserves foncières, identification des sites de renouvellement urbain, acquisition de terrains et/ou biens immobiliers pour une politique de développement maîtrisée, efficace et partagée.

## Propreté urbaine

Nettoyage des espaces publics (balayage, lavage, désherbage...).



© C. Lauré SQJ

## Autorisations relatives au droit des sols

Instruction des autorisations relatives au droit des sols pour les 12 communes membres (permis de construire ou d'aménager, déclarations de travaux, certificats d'urbanisme...).



© C. Lauré SQJ

## Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

Lutte contre les nuisances sonores environnementales, prise en compte des nuisances liées à l'affichage publicitaire avec l'établissement d'un Règlement local de publicité intercommunal (RLPI) et le Plan climat air énergie territorial (PCAET).



© C. Lauré SQJ

## Espaces verts

Valorisation du patrimoine paysager, aménagement et entretien des espaces verts, boisés et arborés (parcs, squares, aires de jeux et parcours sportifs, espaces extérieurs de résidences et bâtiments communautaires, accotements de voirie, liaisons douces...).



© C. Lauré SQJ

## Culture

Animation d'un réseau fédérant les 12 communes membres et acteurs culturels du territoire (spectacle vivant, arts numériques...), soutien au développement de l'éducation artistique en milieu scolaire, promotion et organisation d'événements culturels, gestion d'équipements intercommunaux (Musée de la Ville).



© C. Lauré SQJ



## Équipements culturels et sportifs

Développement de la lecture publique (12 médiathèques, 1 bibliobus et le service en ligne « E-médiathèque »), gestion des équipements à vocation intercommunale, redynamisation de l'île de loisirs de SQY. Soutien aux équipements culturels de statut national (Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, Musée national de Port-Royal), soutien matériel et financier aux équipements culturels.



## Sport

Organisation d'événements sportifs, appui matériel et financier aux associations et clubs sportifs amateurs afin d'encourager l'excellence et la pratique du haut niveau, soutien et promotion des grandes rencontres sportives : Ryder Cup en 2018, Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024.



## Création et exploitation du réseau de bornes de recharge de véhicules électriques

Cette compétence supplémentaire concerne les infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques / hybrides rechargeables. Elle s'exerce à travers Start SQY, un nouveau service de recharge électrique.



## Œuvres d'art urbain

SQY assure la gestion du mobilier urbain et des œuvres d'art urbain implantés en bord de voirie et dans les espaces verts d'intérêt communautaire.



## Défense extérieure contre l'incendie

Gestion et entretien des 1555 bornes incendie présentes sur le territoire.

# S'informer et communiquer à SQY

Un écosystème d'information complet permet aux élus de suivre l'actualité du territoire, d'accéder aux ressources utiles et de relayer les actions auprès des habitants.

## Nos magazines

**SQY mag**,  
le magazine de l'agglomération.  
6 numéros par an / diffusion toutes  
boîtes du territoire



**SQY Enterprise(S)**,  
l'info économique du territoire  
3 numéros par an

## Nos rapports d'activités

- Rapport annuel d'activité
- Rapport développement durable
- Rapport annuel déchets
- Rapport annuel accessibilité





## sqy.fr - portail de Saint-Quentin-en-Yvelines

### Les sites thématiques

- La Colline d'Élancourt > [lacollinedelancourt.fr](http://lacollinedelancourt.fr)
- La Commanderie, cité du numérique > [lacommanderie.sqy.fr](http://lacommanderie.sqy.fr)
- Emploi et alternance > [SQYemploi.fr](http://SQYemploi.fr)
- Le Musée de la Ville > [museedelaville.sqy.fr](http://museedelaville.sqy.fr)

## Suivre l'actualité



**Instagram**

7 700 abonnés



**Facebook**

16 600 abonnés



**X**

9 500 abonnés



**LinkedIn**

19 300 abonnés



**Tik Tok**

5 100 abonnés



**Youtube**

1 700 abonnés

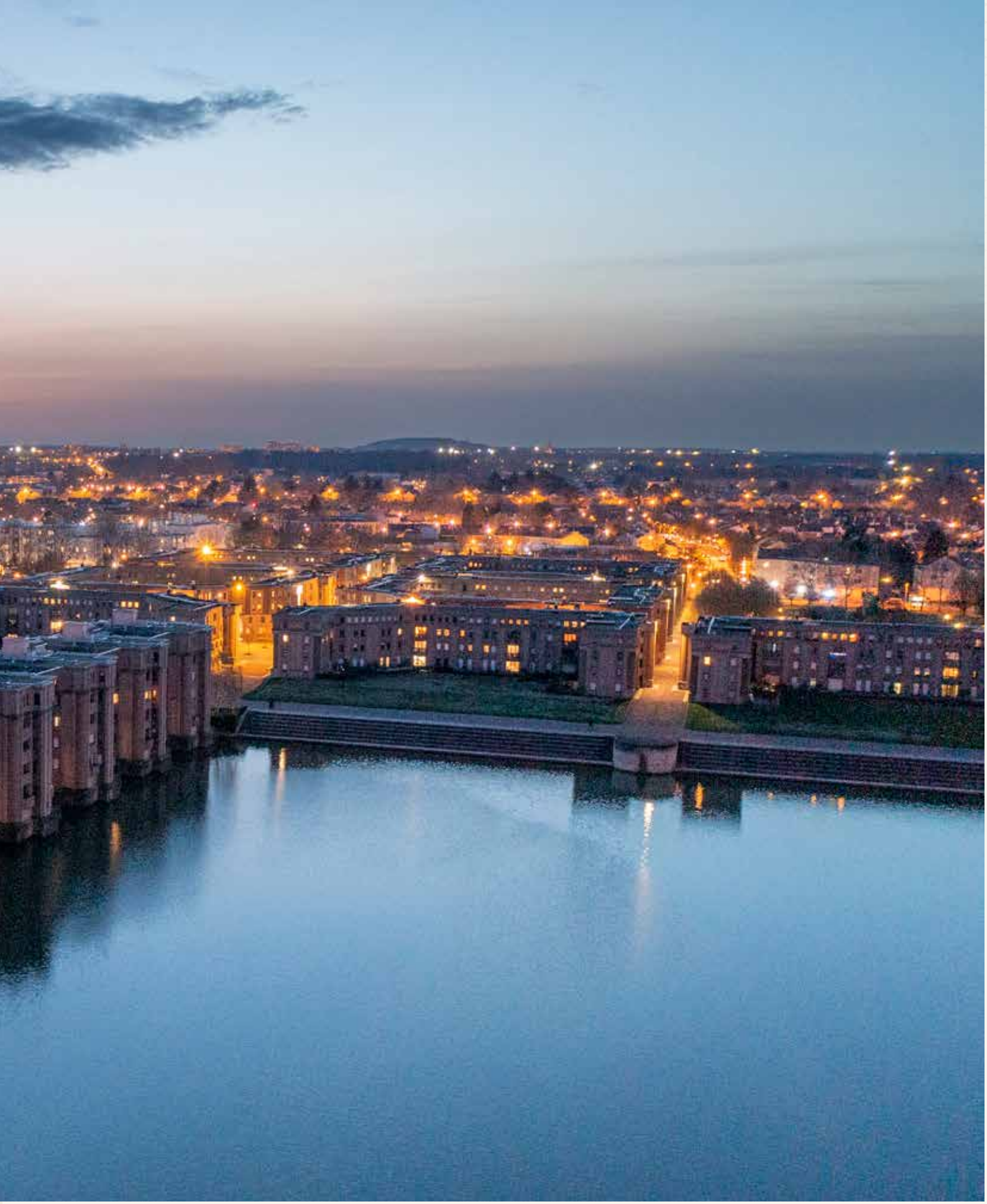
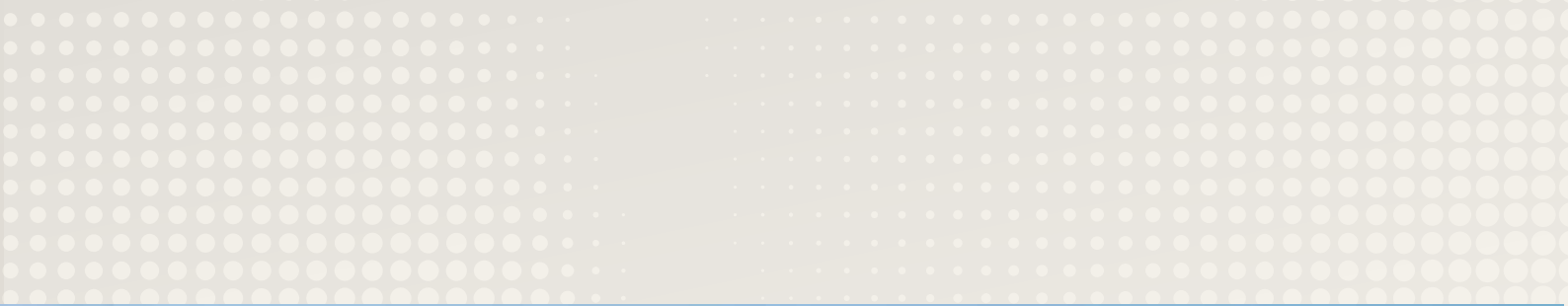
### Les newsletters

- SQY événements, la newsletter mensuelle dédiée aux élus
- Newsletter SQY Actu
- Newsletter SQY éco
- Newsletter Sport
- Newsletter Colline
- Newsletter Musée de la Ville
- Newsletter Commanderie

## Accéder aux services

- Le portail des médiathèques de SQY > [e-mediatheque.sqy.fr](http://e-mediatheque.sqy.fr)
- KIOSQ, la billetterie en ligne > [kiosq.sqy.fr](http://kiosq.sqy.fr)
- SQY Associations, le portail des associations de SQY > [sqyassos.fr](http://sqyassos.fr)
- Application déchets > [SQY Tri](#)





**SAINT  
QUENTIN  
EN YVELINES**

Terre d'innovations

